

ADD EQUATION

ARIANA

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

N° d'identification au R.N.A : W751155616

25 rue Lantiez - MVAC 17, BAL 88 - 75017 PARIS

-:-:-:-:-

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

-:-:-:-:-

ADD EQUATION

ARIANA

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

N° d'identification au R.N.A : W751155616

~::~::~~

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

~::~::~~

Aux Sociétaires,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **ARIANA** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "*Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels*" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'annexe « *faits caractéristiques de l'exercice* » qui porte sur la comptabilisation des subventions non consommées, inscrites au bilan pour € 118 500 au 31 décembre 2024.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des Articles L 821-53 et R 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable

des estimations significatives retenues pour la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées ci-avant et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Une description des responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

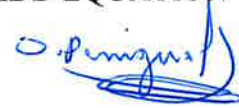
**RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Une description détaillée des responsabilités du Commissaire aux Comptes relative à l'audit des comptes annuels figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 25 juillet 2025

Le Commissaire aux Comptes

ADD EQUATION



Représentée par Olivier PENIGUEL
Associé

ASSOCIATION ARIANA
N° d'identification au R.N.A : W751155616

-:-:-:-

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
(résumé des comptes annuels)

EVOLUTION DES FONDS PROPRES ASSOCIATIFS ET RESULTAT DE L'EXERCICE 2024

-:-:-:-

Au cours de l'exercice, les fonds propres associatifs hors subventions et fonds dédiés de votre Association ont évolué comme suit :

Les fonds propres associatifs à la clôture de l'exercice précédent, avant affectation du résultat, s'élevaient à	€ 88 233,00
--	-------------

Le bénéfice de l'exercice 2023 de € 5 324,90 a été affecté, conformément aux décisions de l'Assemblée Générale du 2 août 2024, au report à nouveau	5 324,90
--	----------

Par ailleurs, le nouvel apport avec droit de reprise effectué par ILE DE FRANCE ACTIVE à l'Association ARIANA s'est effectué pour un montant de € 30 000,00	<u>30 000,00</u>
---	------------------

conduisant à des fonds associatifs, avant résultat de l'exercice au 31 décembre 2024, de	€ <u>123 557,90</u>
--	---------------------

Le bénéfice de l'exercice 2024 s'élève à € <u>4 173,65</u> , conduisant à des fonds propres associatifs de	€ <u>127 731,55</u>
--	---------------------

ASSOCIATION ARIANA
N° d'identification au R.N.A : W751155616

-:-:-:-

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

-:-:-:-

**DESCRIPTION DES RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES
CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES
ANNUELS**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

**DESCRIPTION DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'Article L 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Fonds de Dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2024

Pages

COMPTES ANNUELS

- Bilan actif-passif	2 et 3
- Compte de résultat	4 et 5
- Annexe	6 à 9

DOSSIER FISCAL

- Liasse 2065	10 et 11
- Liasses 2050 à 2059-D	12 à 28

DOSSIER DE GESTION

- Soldes intermédiaires de gestion	29
------------------------------------	----

ROUSSEAU CONSULTING ET ASSOCIES

3 Rue des Ecoles

92210 ST CLOUD

01 46 02 80 08

Association ARIANA

17 -25 Rue Lantiez
MVAC
75017 PARIS

Siret : 48925534900032

**Etats Financiers
au 31/12/2024**

Association ARIANA

17 -25 Rue Lantiez

MVAC

75017 PARIS

COMPTES ANNUELS

ROUSSEAU CONSULTING ET ASSOCIES

3 Rue des Ecoles

92210 ST CLOUD

01 46 02 80 08

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 599.90	1 599.90				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	64 600.00	45 195.00	19 405.00	5 105.00	14 300.00	280.12
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	20 764.29	17 376.57	3 387.72	440.90	2 946.82	668.36
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	198.40		198.40	198.40		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		87 162.59	64 171.47	22 991.12	5 744.30	17 246.82	300.24
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	163 500.00	117 000.00	46 500.00	49 500.00	-3 000.00	-6.06
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	53 108.84		53 108.84	47 917.59	5 191.25	10.83
	Autres créances	117 072.85		117 072.85	84 724.94	32 347.91	38.18
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	260 595.79		260 595.79	131 825.83	128 769.96	97.68
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	594 277.48	117 000.00	477 277.48	313 968.36	163 309.12	52.01
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		681 440.07	181 171.47	500 268.60	319 712.66	180 555.94	56.47

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

PASSIF

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/12/202412			Exercice N-131/12/202312		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	159 637.26		159 637.26	72 714.37		86 922.89	119.54
Production vendue de services	10 020.95		10 020.95	13 132.39		-3 111.44	-23.69
Chiffre d'affaires NET	169 658.21		169 658.21	85 846.76		83 811.45	97.63
Production stockée							
Production immobilisée			8 700.00	6 300.00		2 400.00	38.10
Subventions d'exploitation			591 012.04	457 094.00		133 918.04	29.30
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 600.00	1 110.59		4 489.41	404.24
Autres produits			3.52	217.09		-213.57	-98.38
Total des Produits d'exploitation (I)			774 973.77	550 568.44		224 405.33	40.76
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements				-9.98		9.98	100.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			338 985.50	254 655.21		84 330.29	33.12
Impôts, taxes et versements assimilés			3 387.95	4 212.43		-824.48	-19.57
Salaires et traitements			213 351.63	199 103.70		14 247.93	7.16
Charges sociales			88 732.17	80 230.30		8 501.87	10.60
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			389.00	7 245.84		-6 856.84	-94.63
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 000.00	3 000.00			
Dotations aux provisions							
Autres charges			118 502.46	52.40		118 450.06	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			766 348.71	548 489.90		217 858.81	39.72
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			8 625.06	2 078.54		6 546.52	314.96
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

663.00

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	2.54		1.27		1.27	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	2.54		1.27		1.27	100.00
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	3 804.64		981.01		2 823.63	287.83
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	3 804.64		981.01		2 823.63	287.83
2. Résultat financier (V-VI)	-3 802.10		-979.74		-2 822.36	-288.07
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 822.96		1 098.80		3 724.16	338.93
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	472.69		663.10		-190.41	-28.72
Produits exceptionnels sur opérations en capital			8 000.00		-8 000.00	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	472.69		8 663.10		-8 190.41	-94.54
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	385.00		423.00		-38.00	-8.98
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			3 000.00		-3 000.00	-100.00
Total VIII	385.00		3 423.00		-3 038.00	-88.75
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	87.69		5 240.10		-5 152.41	-98.33
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	737.00		1 014.00		-277.00	-27.32
Total des produits (I+III+V+VII)	775 449.00		559 232.81		216 216.19	38.66
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	771 275.35		553 907.91		217 367.44	39.24
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	4 173.65		5 324.90		-1 151.25	-21.62

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Association ARIANA

17 -25 Rue Lantiez
MVAC
75017 PARIS

ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

ROUSSEAU CONSULTING ET ASSOCIES

3 Rue des Ecoles

92210 ST CLOUD

01 46 02 80 08

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Disponibilités enEuros	8
Produits à recevoir	9
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	9

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 500 268.60 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 0 Euros et dégageant un excédent de 4 173.65 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	57 500		8 700
Matériel de transport			844
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 428		2 492
TOTAL	17 428		3 336
Autres titres immobilisés	198		
TOTAL	198		
TOTAL GENERAL	75 127		12 036

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		66 200	66 200
Matériel de transport			844	844
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			19 920	19 920
TOTAL			20 764	20 764
Autres titres immobilisés			198	198
TOTAL			198	198
TOTAL GENERAL			87 163	87 163

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	19 100			19 100
Matériel de transport			42		42
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		16 988	347		17 335
TOTAL		16 988	389		17 377
TOTAL GENERAL		36 087	389		36 476
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	42				
Matériel de bureau informatique mobilier	347				
TOTAL	389				
TOTAL GENERAL	389				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	26 000				26 000
TOTAL	26 000				26 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	33 295		5 600		27 695
Sur stocks et en cours	114 000	3 000			117 000
TOTAL	147 295	3 000	5 600		144 695
TOTAL GENERAL	173 295	3 000	5 600		170 695

Dont dotations et reprises d'exploitation		3 000	5 600		
---	--	-------	-------	--	--

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	53 109	53 109	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	693	693	
Taxe sur la valeur ajoutée	18 430	18 430	
Divers état et autres collectivités publiques	97 950	97 950	
TOTAL	170 182	170 182	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	6	6		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	82 137	22 333	59 803	
Fournisseurs et comptes rattachés	53 432	53 432		
Personnel et comptes rattachés	2 717	2 717		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	68 954	68 954		
Impôts sur les bénéfices	737	737		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 828	4 828		
Autres impôts taxes et assimilés	3 905	3 905		
Autres dettes	11 321	11 321		
TOTAL	346 537	286 734	59 803	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	70 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	17 751			

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	97 950
Total	97 950

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 210
Dettes fiscales et sociales	4 523
Total	11 739

Charges et produits constatés d'avance